

## **Accaparement des terres : Que faut-il faire? Un point de vue du terrain**

*Présentation faite par GRAIN lors du congrès [Fair access to land and food: How to stop global land grabbing](#) organisé par le Groupe des Verts-Alliance libre européenne, Parlement européen, Bruxelles, 8 mars 2012.*

La vague mondiale actuelle d'accaparement des terres est un vaste et sérieux problème qui nécessite une intervention urgente. GRAIN est une petite organisation travaillant avec plusieurs autres groupes à différents endroits de la planète. Alors que les conjonctures sont assez diversifiées, nous sommes en mesure d'énoncer et de diffuser certaines<sup>1</sup> idées fondamentales quant à ce qui doit être entrepris par les groupes présents sur le terrain. Ces idées peuvent être divisées en quatre blocs.

### **1. Les organisations paysannes, les bergers, les peuples autochtones et les autres communautés locales directement affectées par l'accaparement des terres demandent aux gouvernements et aux entreprises :**

- *D'annuler ces projets et de leur rendre leurs terres.* De tels projets sont illégitimes pour plusieurs raisons, l'une des plus courantes étant que les communautés touchées ne sont pas consultées, et désirent encore moins que ces projets voient le jour. Les populations sont dépossédées et évincées, et leurs droits sont bafoués. Voilà pourquoi il est fondamental de résilier les ententes, et de redonner le contrôle des terres ou leur accès aux populations qui y vivaient ou y vivent.
- *De respecter les coutumes des populations en matière d'occupation des terres et d'utilisation des ressources qui y sont associées (ex. : eau).* Les petits agriculteurs, les pêcheurs, les peuples autochtones et d'autres communautés dans différents endroits du monde cherchent à protéger leurs droits fonciers. La solution ne réside pas dans l'octroi de titres fonciers individuels soumis aux conditions du marché comme le préconise la Banque mondiale et d'autres organismes officiels d'aide au « développement » depuis des décennies. Cela mène souvent à une concentration du contrôle des terres entre les mains de puissantes élites. En lieu et place, parce qu'ils sont davantage appropriés, il est nécessaire de reconnaître, de respecter et de mettre en place des systèmes communautaires de contrôle et d'accès.
- *De dévoiler l'ensemble des ententes conclues ou en cours de négociation jusqu'à présent, de manière à prendre les mesures appropriées.* Il s'agit là de quelque chose de fondamental. Il y a un manque flagrant d'information au sujet des projets d'appropriation de terres à grande échelle en cours. La transparence n'est pas une solution ou un objectif ultime, et celle-ci ne résoudra pas les problèmes par elle-même. Toutefois, en ne sachant pas ce qui se passe, les groupes locaux ne peuvent pas agir au meilleur de leurs capacités.
- *De mettre fin à la culture de violence dans laquelle baignent ces ententes.* Divers types de sévices ont lieu et semblent prendre de l'ampleur avec ces ententes visant l'accaparement des terres. Les cas de violation des droits de la personne tels que les déplacements involontaires, la violence physique blessant ou tuant les gens, la fraude, la corruption et la criminalité, et même la falsification du statut des terres offertes en concession à titre de terres dites « marginales », « inhabitées » ou « possédées par l'État », sont en recrudescence dans plusieurs pays. Il s'agit d'un problème répandu qui doit être réglé.

Les groupes avec lesquels nous avons travaillé refusent les approches de type IAR, PIR ou ESG faisant appel à des règlements, des codes, des principes ou des directives afin de rendre les transactions foncières à grande échelle acceptables ou « gagnant-gagnant ». L'une des principales causes de cette situation réside dans le fait que ces approches se basent sur des prémisses totalement erronées (par exemple, que l'acquisition de terres à grande échelle peut se faire de manière éthique ou équitable; que la terre est une marchandise ou quelque chose qui peut être enlevé aux communautés dans des conditions acceptables; que le défi consiste à assurer l'« investissement » plutôt que l'accès des communautés aux ressources; que l'autorégulation de l'industrie constitue un pas dans la bonne direction, etc.).

De plus, dans certains pays tels que l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Uruguay, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la RDC, des discussions politiques de haut niveau ont lieu afin de déterminer s'il est nécessaire de limiter, et de quelle manière, le droit des étrangers de contrôler des terres agricoles sur lesquelles des groupes ruraux travaillent parfois. À certains endroits, il existe toutefois une tendance à déformer les faits en réduisant le problème à celui de l'achat de terres par des États (un phénomène distinct des IDE du secteur privé, présenté comme étant quelque chose d'incontestablement bénéfique) et en le dissociant du fléau actuel que représente la concentration des terres. Il est également fréquent que les « investisseurs » provenant d'autres pays se prévalent de la possibilité de se cacher derrière des structures d'entreprise ou des méthodes de paiement complexes afin d'éviter d'être identifiés comme étrangers. En conséquence, plusieurs groupes locaux considèrent que cette approche n'est pas très efficace.

## **2. Entretemps, les populations s'organisent d'elles-mêmes afin, entre autres choses :**

- De mettre sur pied des alliances et des mouvements visant à freiner l'accaparement des terres (ex. : l'Appel de Dakar, lancé lors du Forum social mondial qui s'est tenu en février 2011; l'alliance internationale lancée au Mali par La Via Campesina en novembre 2011; diverses campagnes régionales ayant vu le jour en Afrique de l'Ouest, en Asie et ailleurs; la Journée mondiale d'action qui sera organisée le 17 avril prochain; etc.).
- De former des parajuristes et de mettre sur pied des services juridiques communautaires pour aider les communautés rurales, et particulièrement les femmes qui en font partie, à déposer des plaintes et à demander un recours officiel auprès des systèmes légaux pertinents (national, régional, NU).
- D'exercer une pression politique populaire dans les pays où ceux qui s'approprient les terres ont établi leurs quartiers généraux : autant en Malaisie, au Brésil et en Inde, qu'aux Pays-Bas, en Suisse et aux États-Unis.
- De travailler avec les médias pour accroître la conscience sociale par rapport à ce qui se passe.
- De documenter les cas de toutes les manières possibles.
- De créer des systèmes d'alerte à l'accaparement des terres, notamment pour empêcher que les conflits ne dégénèrent en violence.

Ces efforts sont essentiels et nécessitent un soutien accru.

### **3. En ce qui concerne l'UE, les groupes de la société civile discutent des points suivants :**

- Qu'il provienne de l'UE ou de l'un de ses pays membres, *le financement du développement* doit être surveillé et tenu responsable de son rôle direct ou indirect dans les projets d'accaparement des terres de manière à ce qu'il n'entretienne plus de liens avec ces derniers (ex. : soutien européen au programme de « villagisation » du gouvernement éthiopien; la participation directe d'une demi-douzaine de fonds et banques d'Europe voués au développement au sein d'Addax Bioenergy en Sierra Leone; le récent prêt de dix millions de dollars de la BERD accordé à la firme française AgroGeneration, qui a acquis des droits sur des terres agricoles situées en Ukraine et en Argentine, et ses intentions d'en devenir actionnaire; etc.).
- *Les programmes et les subventions pour les biocarburants en Europe* doivent immédiatement cesser, et les initiatives REDD/REDD+ issues du marché du carbone, qui incitent à l'accaparement des terres, doivent être abandonnées.
- *La participation majeure directe d'entreprises basées en Europe* – des fonds de pension aux entreprises productrices d'énergie, en passant par les firmes agroalimentaires – doit faire l'objet d'un contrôle et être réaffectée au sein d'investissements plus durables et, lorsque cela est possible, publics.
- *Les agences et organisations multilatérales* qui facilitent ou légitiment l'accaparement des terres avec l'aide de l'UE (ex. : BERD, Banque mondiale, SFI, ONUAA, FIDA, CNUCED, G8, G20, etc.) doivent revoir leur rôle.
- Les lois permettant *les paradis fiscaux* sur le territoire de l'UE doivent être éliminées alors que ceux qui s'approprient les terres font un ample usage de ceux-ci.

### **4. La solution permanente la plus globale repose sur deux piliers :**

- *Une véritable réforme agraire.* Voilà des décennies que les organisations paysannes demandent que soient mis en place de vastes programmes de redistribution des terres selon le principe voulant que « la terre appartienne à celui qui la travaille ». Dans certains pays, ce type de programme reste à mettre en place. Dans d'autres pays, de tels programmes ont été instaurés il y a quelque temps, mais arrivent aujourd'hui à échéance. L'accroissement de la concentration des terres vouées à la culture et la mainmise des entreprises – particulièrement celles issues du monde de la finance – sur les ressources alimentaires et agricoles sont de sérieux problèmes. Les systèmes de propriété et les droits coutumiers doivent être urgemment protégés, et ce, d'une manière réellement équitable pour les femmes.
- *Des politiques permettant de soutenir et d'implanter la souveraineté alimentaire.* Dans presque tous les cas, le phénomène mondial actuel d'accaparement des terres agricoles enracine le modèle industriel de production agricole et de distribution alimentaire, qui est fortement axé sur les marchés d'exportation, la concentration des entreprises et le contrôle exercé par ces dernières. Nous devons briser cette tendance et plutôt promouvoir la mise en place de systèmes agricoles familiaux à petite échelle. Cela signifie qu'il est nécessaire de réorienter les politiques concernant la production agricole (ex. : la Politique agricole commune), la mise en marché, le commerce et l'investissement. Les investissements restent nécessaires, mais ceux-ci doivent être dirigés vers les méthodes agroécologiques, les marchés et infrastructures locaux et régionaux, ainsi que les approches communautaires. Ce sont là les systèmes

alimentaires que les gens désirent aujourd'hui, en raison de leur capacité à appuyer autant la durabilité que la justice sociale.

---

## Liste des acronymes

BERD – Banque européenne pour la reconstruction et le développement

CNUCED – Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

ESG – critères environnement, social et gouvernance

FIDA – Fonds international de développement agricole

G8 – Groupe des huit (pays)

G20 – Groupe des 20 (19 pays et l'UE)

IAR – investissements agricoles responsables

IDE – investissements directs à l'étranger

NU – Nations unies

ONUAA – Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

PIR – principes pour l'investissement responsable

RDC – République démocratique du Congo

REDD (+) – Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (+)

SFI – Société financière internationale

UE – Union européenne